

APPEL D'OFFRES 2009

Plate-forme de Recherche Clinique

La Ligue Nationale Contre le Cancer propose en 2009 des subventions pour des Plate-formes de Recherche Clinique travaillant dans le domaine de la cancérologie.

L'appel à projets s'adresse aux Centres Hospitaliers Universitaires, aux Centres de Lutte Contre le Cancer, aux Hôpitaux Généraux et peut aussi concerner les Equipes de Recherche constituées par des groupes de recherche associatifs ; il vise à soutenir le fonctionnement de Plate-formes Régionales de Recherche Clinique en cancérologie, composées de cliniciens, de méthodologistes, d'Attachés de Recherche Clinique et de Techniciens de Recherche Clinique.

Ces plate-formes doivent constituer le soutien régional à la réalisation d'études en cancérologie en apportant une expertise dans le choix de la méthodologie, l'élaboration du protocole, l'organisation de l'étude et un soutien logistique dans le suivi de l'étude, le recueil des données, l'assurance qualité, la validation des données, le respect des bonnes pratiques et de la réglementation, la gestion et l'analyse des bases de données concernées.

Critères de sélection des Plate-formes de Recherche Clinique

Le responsable de la plate-forme

- il doit consacrer au moins 50 % de son temps à l'activité de recherche clinique soutenue par la Ligue
- ses titres ou fonctions doivent être ceux d'un professionnel reconnu de la recherche (Professeur, Maître de Conférence, Chercheur statutaire d'une Institution)

Ses collaborateurs

- le nombre de collaborateurs doit être adapté au nombre et aux objectifs des projets suivis
- la composition de la plate-forme doit être décrite avec précision, la formation et le statut des différents acteurs doivent être fournis
- l'environnement scientifique de la plate-forme doit être tel que les projets puissent être réalisés

Les projets suivis par la plate-forme de recherche

Ils doivent avoir un lien certain, direct avec le cancer

Les moyens octroyés

- le responsable de la plate-forme doit clairement faire apparaître dans son dossier les ressources dont la plate-forme dispose : dotations institutionnelles, contrats en cours etc.
- la subvention est destinée à couvrir des frais de fonctionnement et de personnel. L'acquisition de gros matériel d'équipement ne fait pas partie de cette offre
- la subvention doit venir en complément de dotations institutionnelles

Engagements de la plate-forme vis-à-vis de la Ligue

Si son projet est retenu par la Ligue, le responsable de la plate-forme de recherche clinique s'engage :

- à utiliser au moins 80 % des crédits dans l'année en cours
- à remettre en fin d'année un rapport financier détaillé (avec pièces justificatives) et un rapport d'activité détaillé sur l'avancement des projets de cancérologie suivis pendant l'année
- à développer des actions de communication (par exemple en participant à une manifestation médiatisée de remise de chèque, ou encore en rédigeant un résumé vulgarisé de leurs travaux pour la revue " Vivre " de la Ligue) afin de faire connaître au public le soutien apporté à la plate-forme par la Ligue Nationale et les Comités Départementaux qui ont contribué à un financement
- à afficher clairement dans la plate-forme de recherche clinique, ainsi qu'à l'occasion des publications et des présentations de ses travaux, son partenariat avec la Ligue
- à ne pas demander de subventions à d'autres Associations et Fondations sur le projet de recherche soutenu, sauf accord préalable du Président du Conseil Scientifique de la Ligue

La date limite de validation du formulaire internet (lettre d'intention) est fixée au 14 avril 2009

Informations complémentaires

Suite à l'acceptation de votre lettre d'intention qui vous sera notifiée le 25 mai 2009, un dossier complet devra être retourné à la Ligue **le 30 juin 2009 au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi. Ce dossier devra comporter les pièces suivantes :

- la description des objectifs de la plate-forme, des projets de recherche clinique en cancérologie suivis par la plate-forme (20 pages maximum)
- le CV du responsable de la plate-forme, son téléphone et son mail
- l'organigramme complet de la plate-forme faisant apparaître les services offerts et les personnels concernés
- le budget de la plate-forme (indiquant la participation des organismes et institutions, des contrats extérieurs, etc.)
- le justificatif du montant de la subvention demandée et le rôle que joue l'aide de la Ligue dans l'avancement des travaux de la plate-forme
- une attestation sur l'honneur du demandeur mentionnant que si le dossier est retenu, le projet ne sera pas subventionné en parallèle **par une autre association caritative**
- l'accord du Directeur de l'Etablissement ou du Président du groupe de recherche sur papier à en-tête précisant que le développement de cette plate-forme s'inscrit dans la politique de l'établissement ou du groupe de recherche et en garantissant la pérennité à court terme
- la liste des publications des 3 dernières années des membres collaborant à la plate-forme et un rapport d'activité plus détaillé de chaque membre (1 page maximum).

Le dossier complet devra être adressé en **cinq exemplaires** (1 original et 4 copies) à :

LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

**Service Recherche
Appel d'offres Recherche Clinique
14 rue Corvisart
75013 PARIS**

Le fait de déposer une demande de subvention auprès de la Ligue Nationale Contre le Cancer a valeur d'acceptation des conditions énoncées ci-dessus.

© Ligue Contre le Cancer. Mise à jour le 10 février 2009